

COURRIER DES LECTEURS

A propos de l'action des pesticides sur la faune en Afrique.

(Extraits d'une lettre adressée au Dr. André Rappe, Dir. du B.S.P.A. en mai 1983)

... Il est absurde de continuer à déverser des insecticides sur les gîtes supposés des glossines (mouches Tsé-Tsé), alors que, cet insecte étant attiré par les couleurs sombres (le bleu notamment), il est aisé et tout à fait inoffensif pour l'environnement de les piéger. Un colloque a réuni à Bobo-Dioulasso les représentants des pays concernés par la trypanosomiase; un chercheur français y a exposé le principe de son piège à glossines, évitant la pollution chimique des eaux et les effets cumulatifs au long des chaînes alimentaires des traitements chimiques répétés. Mais les Nigériens ont objecté qu'ils préféreraient appliquer systématiquement les traitements chimiques.

Résultat : lors d'une enquête écologique sur le site de la future capitale fédérale, Abuja, je n'ai pas pu noter un seul Martin pêcheur géant (*Ceryle maxima*) sur les petites rivières nombreuses de cette région, dont il est l'hôte habituel et qui ne passe pas facilement inaperçu, ni non plus d'Halcyon, ni d'Alcedo, ni, du reste, de Coraciidés.

Au Mali, dans les années 1970, le responsable de la lutte antiaviaire (OCALAV) a fait pulvériser de nuit sur les dortoirs des *Quelea quelea* (Mangemil à bec rouge) au voisinage du Niger, un mélange à base de oléo-parathion avec un mouillant. Vous jugez de l'effet produit sur le milieu complexe des parages riverains du fleuve où se concentrent, en saison sèche, toute une faune très variée, insectivore et piscivore, avienne et mammalienne, sans parler des Bozos, ethnie qui vit du fleuve, de son eau et de ses poissons...

Quand j'étais au Mali, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de récupérer des Rolliers d'Abyssinie, paralysés après traitement des champs de coton. J'avais, du reste, trouvé le moyen d'en rétablir, en leur faisant absorber à petites doses du thé, puis des boulettes de viande enrobées de graines de chènevis et de sirop polyvitaminé.

Mais pour un oiseau sauvé, combien de victimes et d'empoisonnements en chaîne???

Avec l'extension de la culture du coton, et par conséquent des traitements contre la punaise des capsules, j'ai pu constater la disparition des Rolliers (*Coracias abyssinicus* et *Coracias naevius*) dans la région sud-est du Mali entre les années 1962-1968.

Sans aucun doute, pour moi, la disparition de la Fauvette grisette n'a pas, comme on l'a affirmé, été un des effets néfastes de la sécheresse persistante dans la zone soudano-sahélienne; elle a deux causes principales : le traitement systématique aux «débroussaillants» de tous les fourrés, buissons, haies le long des chemins vicinaux, routes départementales, ... au moment où ces passereaux s'installent pour nicher et les traitements des champs de coton à l'époque de l'arrivée dans ses zones d'hivernage. Une troisième cause importante de mortalité a été aussi le développement exponentiel de la circulation routière et la rapidité (ferroviaire et routière, cf. Colloque de Louvain sur Autoroute et Environnement)...

Il n'y a guère que les missionnaires qui vivent en brousse ou quelques autres qui ont passé ainsi une bonne douzaine d'années inconfortables, mais au contact des gens et de la Nature, pour se rendre compte de la gravité des pollutions chimiques accidentelles, mais massives, comme l'opération antiaviaire contre les Quéléas à bec rouge, ou systématiques et pernicieuses, comme la lutte antitrypanosomiase ou encore contre l'onchocercose.

Cette dernière consiste à détruire les gîtes de simulies, vecteurs de ce parasite. Les larves de simulies vivent sur des végétaux immergés en eau courante (par exemple, les Fougères Bolbitis dont le rhizome adhère aux pierres ou rocs du fond du cours d'eau et dont les frondes se comportent comme des «algues»). L'OMS fait donc déposer des fûts contenant un insecticide à base de DDT, essentiellement, le plus en amont possible du petit cours d'eau (marigot). Ces fûts sont perforés et le produit diffuse au fil de l'eau. Inutile de préciser que, sur les petites rivières du Sud du Mali, entre Sikasso et Bobo-Dioulassa, par exemple, région où je me trouvais en 1967-68, il n'y avait plus un Martin-pêcheur géant ni aucune des espèces habituelles à ces cours d'eau ombragés.

J'ai eu maintes fois l'occasion de parler de ces choses, à Paris ou ailleurs : on déplore et on baisse les bras. Cela ne va guère plus loin...

Marc Laferrère
Conseiller Technique
Plantations en zone aride
F-39470 Arlay

Corvus corax L. - Avenir de la réintroduction

Toute intervention artificielle en relation avec la réintroduction du Grand Corbeau (*Corvus Corax L.*) a pris fin depuis 1978. Les corbeaux en liberté se nourrissent exclusivement par leurs propres moyens; ils nichent et élèvent des jeunes.

Le succès de la réintroduction dépend actuellement de la capacité des couples constitués à produire un nombre de jeunes suffisant à compenser les inévitables pertes. Les observations se multiplient dans les zones de lâchers. Elles comportent également des observations insolites. De nombreux appels permettent de vérifier combien le terme «corbeau» est ambigu. Les rapports de la Commission d'homologation et les Chroniques ornithologiques ne constituent qu'un échantillonnage des observations très fréquentes qu'il est facile de réaliser partout où un couple est cantonné. Il existe une hiérarchie évidente de l'intérêt des observations.

Moyennant le préalable que l'observation concerne réellement l'espèce, des observations fortuites conduisent à la localisation d'un couple cantonné. On localise ensuite un nid, ou bien des adultes accompagnés de jeunes volants. Le calendrier de la reproduction est environ : construction en février, ponte et couvaison en mars, élevage des jeunes en avril, envol dans les premiers jours de mai, adultes accompagnés de jeunes jusqu'en août ou plus tard. Les couples cantonnés sont sédentaires, avec des comportements nettement distincts en dehors et durant la période de reproduction et d'accompagnement des jeunes. Les couples sont fidèles au site de nidification s'il n'a pas été perturbé.

Le cinquième site de nid a été identifié en avril 1983. Il se trouve dans la falaise artificielle exposée plein sud d'une carrière en exploitation en Gaume. Il s'agit d'une nouvelle illustration du site convenable, très éloigné d'une conception anthropomorphe de la tranquillité. De gros engins de transport circulent, des concasseurs fonctionnent. Les corbeaux récoltent les reliefs de repas des ouvriers, sans crainte et à une distance de fuite de l'ordre de 10 à 20 mètres. Tout véhicule ou personnage inconnu déclenche la fuite, l'alarme, la méfiance, à 100m et plus de distance. On connaît en outre deux sites probables, et des couples cantonnés. Trois couples accompagnés de jeunes volants (2,2 et 3) ont été observés en 1982, c'est bien suffisant à la conservation des effectifs connus. Le dépotoir appartenant invariablement au territoire du couple est un lieu d'observation privilégié.

Compte tenu du comportement des grands corbeaux, il paraît peu souhaitable de publier actuellement une carte précise de la localisation des couples, des territoires,

des nids. On souhaite toutefois réunir le plus possible d'informations utiles, et assurer l'observation suivie des couples et des sites connus. Seuls des adultes accompagnés de jeunes volants sont garants du dynamisme de reproduction. Des œufs, des jeunes au nid, conduisent invariablement à une importante surestimation, en raison des pertes toujours élevées à ces stades de la reproduction. Les jeunes volants eux-mêmes, suivant les estimations réalisées en Ecosse, perdent chaque année la moitié de leurs effectifs, avant d'être prêts à la reproduction, à l'âge minimum de trois ans.

Au cours de la phase active de réintroduction, on a bénéficié de la collaboration d'amis personnels, et de membres d'organismes divers, et notamment de MM. VAN BOCXSTAELE et DOULIEZ pour le Zoo d'Anvers, HULOT pour l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, GASPARD, DELMOTTE et BAUDINE pour la Faculté des Sciences agronomiques de l'Etat à Gembloux. De nombreux interlocuteurs favorables et moins favorables au projet ont été de la plus grande utilité, et ont considérablement favorisé une saine orthodoxie de l'entreprise.

Bref, toutes les collaborations sont bienvenues, fussent-elles tardives. On souhaite assurer le suivi de l'opération par des observateurs qui localiseraient les paires cantonnées et surveilleraient la fréquentation et les résultats acquis dans chaque aire de nidification. On propose d'informer, en fonction de leur disponibilité, des observateurs disposés à prendre en charge l'observation d'un territoire, particulièrement en Gaume, sur la Semois ardennaise et dans la région de Rocherath. Les candidats sont invités à se faire connaître, en indiquant leur "rayon d'action" habituel, leur éventuelle connaissance du Grand Corbeau, et leur disponibilité en potentiel d'observation.

Jacques Delvaux
allée de la Peupleraie, 35
B-1300 Wavre

COMMUNIQUE

Centrale Ornithologique Marocaine
Institut Scientifique - Département de Zoologie et Ecologie animale
avenue IBN Batouta, B.P. 703, Rabat-Agdal, Royaume du Maroc

L'Institut Scientifique de Rabat (Université Mohamed V) regroupe les activités ornithologiques marocaines depuis sa création en 1920. Il est le siège de la Centrale ornithologique marocaine, à laquelle collaborent tous les naturalistes résidant dans le pays. Cette Centrale publie un compte-rendu annuel et lance une enquête pour réaliser d'ici à 5 ans l'Atlas des oiseaux nicheurs du Maroc. Nous vous serions reconnaissant de nous faire parvenir toute information inédite, ou de prendre contact avec nous dans le cas d'un projet de voyage dans le pays. Toute collaboration sera bien sûr mentionnée à sa juste place. Adressez vos informations ou vos demandes de renseignements à :

Michel Thévenot
Institut Scientifique
Centrale ornithologique
B.B. 703 RABAT-Agdal (MAROC)